PREMIERE PARTIE ANALYSE DU COMPTE BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2010

INTRODUCTION

Le présent compte annuel est le seizième compte qui est produit suivant les règles de la nouvelle comptabilité communale. Outre le compte budgétaire, il est présenté au Conseil Communal un Bilan et un Compte de Résultats. Ces documents livrent une matière première de chiffres qui permettent de mener à bien bon nombre d'analyses concernant notamment la solvabilité ou la liquidité.

Les chiffres repris dans le présent commentaire des comptes annuels 2010 nous permettent, dans une certaine mesure, de nous former une image de l'évolution des finances communales.

Je tiens à adresser ici un mot de remerciement aux collègues ayant contribué à la rédaction de ce document ainsi qu'à ceux qui durant l'exercice écoulé ont contrôlé et traité les opérations financières.

Le Receveur communal

Hans Welens-Vrijdaghs

Chapitre 1 : Définition des concepts

L'INTERET DU COMPTE BUDGETAIRE

Le budget communal contient les estimations des recettes et des dépenses pour le prochain exercice. Au terme de cet exercice, le compte budgétaire présente, par article et de façon synthétique, les recettes et les dépenses effectuées.

Le compte budgétaire permet ainsi de vérifier la bonne exécution du budget sur la période d'une année.

LA STRUCTURE DU COMPTE BUDGETAIRE

Le compte budgétaire connaît une structure identique à celle du budget :

- une répartition en recettes et dépenses d'une part,
- en exercice ordinaire et extraordinaire d'autre part.

Le service ordinaire contient en principe l'ensemble des recettes et des dépenses qui se répètent au moins une fois par exercice.

Le service extraordinaire présente par contre les recettes et les dépenses qui influencent de façon durable le patrimoine communal.

Les recettes et les dépenses sont également réparties par fonction et par groupe économique.

QUELQUES DEFINITIONS

Avant l'exposé des chiffres, il nous semble utile d'encore clarifier quelques concepts de la comptabilité budgétaire :

- les droits constatés représentent l'ensemble des droits nés dans le chef de la commune au cours de l'exercice; certains de ces droits peuvent déjà avoir été recouverts;
- les dépenses engagées sont constituées de l'ensemble des dépenses que la commune s'est engagée à couvrir vis-à-vis de tiers; les dépenses sont imputées après un contrôle de régularité par le receveur en comptabilité budgétaire et générale;
- le résultat budgétaire du compte budgétaire résulte de la différence entre, d'une part, les droits constatés et, d'autre part, les dépenses engagées;
- le résultat comptable résulte de la différence entre d'une part, les droits constatés et d'autre part, les dépenses imputées. Si les droits constatés sont plus élevés que les dépenses, nous obtenons un excédent. Dans le cas contraire, on parlera d'un déficit.

Ces définitions peuvent être schématisées comme suit :

Droits constatés de l'exercice propre

- Dépenses engagées de l'exercice propre

= Résultat budgétaire de l'exercice propre

- + Droits constatés des exercices antérieurs
- Dépenses engagées des exercices antérieurs
- + Droits constatés suite aux prélèvements
- Dépenses engagées suite aux prélèvements
- = Résultat budgétaire global

Droits constatés

- Dépenses imputées
- = Résultat comptable

Chapitre 2 : Présentation du résultat comptable et du résultat budgétaire

I.: Présentation du résultat comptable et du résultat budgétaire

RESULTAT BUDGETAIRE GLOBAL								
	SERVICE ORDINAIRE	SERVICE EXTRAORDINAIRE						
Droits constatés	217.625.229,44	80.280.182,12						
- Non-Valeurs	163.621,40	0,00						
= Droits constatés net	217.461.608,04	80.280.182,12						
- Engagements	205.698.745,49	79.730.614,99						
= Résultat budgétaire de l'exercice	11.762.862,55	549.567,13						

RESULTAT COMPTABLE GLOBAL								
	SERVICE ORDINAIRE	SERVICE						
		EXTRAORDINAIRE						
Droits constatés	217.625.229,44	80.280.182,12						
- Non-Valeurs	163.621,40	0,00						
= Droits constatés net	217.461.608,04	80.280.182,12						
- Imputations	199.788.976,05	31.786.415,56						
= Résultat comptable de l'exercice	17.672.631,99	48.493.766,56						

II. : Vue rétrospective sur les exercices précédents

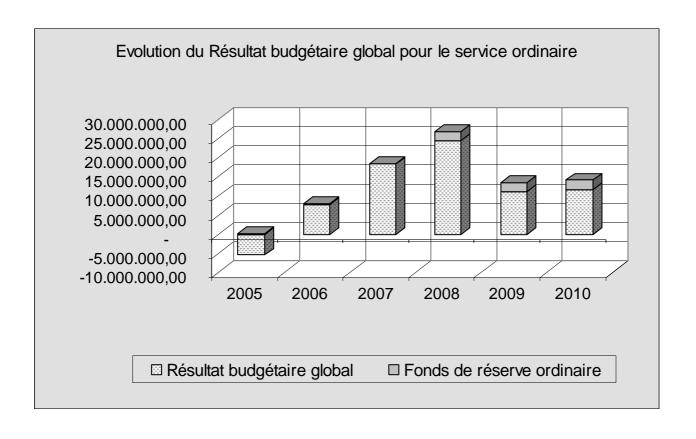
Les dépenses imputées peuvent être fort différentes des dépenses engagées. Une évaluation des finances communales se basant uniquement sur les opérations réellement exécutées peut déformer l'image de la situation financière. C'est pourquoi nous tiendrons compte dans la suite de ce rapport, pour autant qu'aucune mention contraire ne soit faite, de la totalité des droits et des engagements.

Dans ce chapitre nous nous limiterons donc à l'étude de l'évolution du résultat budgétaire, c'est-à-dire la différence entre les droits constatés et les dépenses engagées.

A) Evolution du résultat budgétaire global pour le service ordinaire

Résultat global = exercice propre + exercices antérieurs + prélèvements

		Evolution		Résultat	Evolution par
	Résultat	par rapport à	Fonds de	budgétaire	rapport à l'exercice
Année	budgétaire	l'exercice	réserve	global + fonds	précédent
	global	précédent	ordinaire	de réserve	
2005	- 5.379.177,31	- 133 %	142.639,35	- 5.236.537,96	- 142 %
2006	7.841.070,27	246 %	142.639,35	7.983.709,62	252 %
2007	18.325.244,88	134 %	142.639,35	18.467.884,23	131 %
2008	24.488.450,34	34 %	2.369.748,35	26.858.198,69	45 %
2009	11.244.163,97	- 54 %	2.369.748,35	13.613.912,32	- 49 %
2010	11.762.862,55	5 %	2.419.748,35	14.182.610,90	4 %

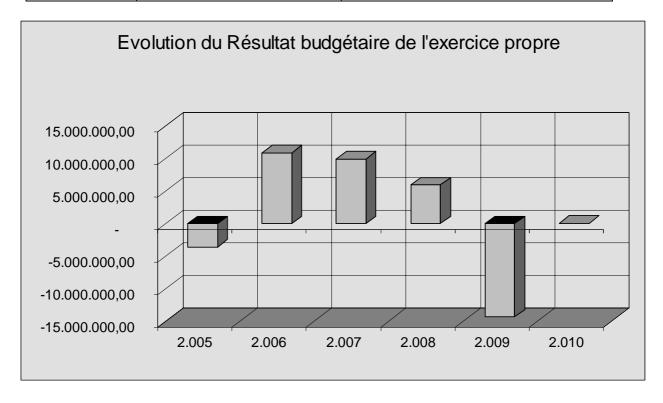


B) Evolution du résultat budgétaire de l'exercice propre pour le service ordinaire

A la clôture de l'exercice, les crédits reportés de même que le résultat comptable de l'exercice sont transférés vers le chapitre premier des "Exercices antérieurs" du nouvel exercice.

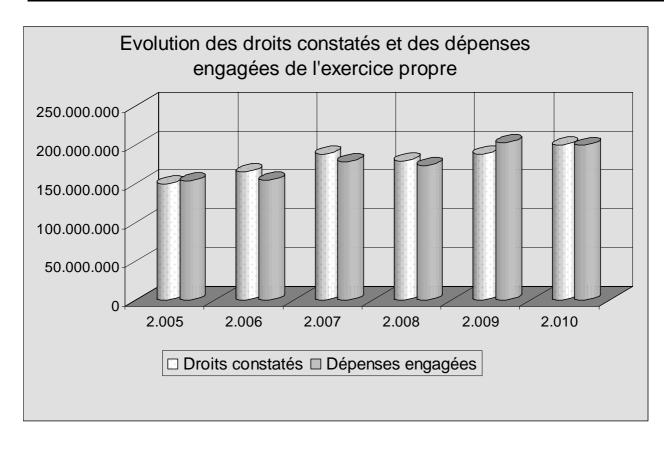
La comptabilité générale ne permet par conséquent pas une analyse approfondie de l'exercice propre. A moins que cela ne soit mentionné explicitement, nous allons dès lors ne traiter que les activités du seul exercice propre dans le présent rapport.

	Résultat budgétaire de	Taux de progression en % par
Année	l'exercice propre	rapport à l'exercice précédent
2005	-3.532.904,57	0,27 %
2006	10.846.372,38	407,01 %
2007	9.903.296,57	- 8,69 %
2008	5.949.019,65	- 39,93 %
2009	- 14.295.786,11	- 340,30 %
2010	39.633,19	100,28 %



C) Evolution des droits constatés et des dépenses engagées de l'exercice <u>propre</u>

		Evolution		Evolution en	
Année	Droits	en % par	Dépenses	% par	Résultat de
	constatés	rapport à	engagées	rapport à	l'exercice propre
		l'année		l'année	
		précédente		précédente	
2005	150.295.423,51	5 %	153.828.328,08	5 %	- 3.532.904,57
2006	165.804.951,69	10 %	154.958.579,31	1 %	10.846.372,38
2007	188.643.270,66	14 %	178.739.974,09	15 %	9.903.296,57
2008	179.673.749,52	- 5 %	173.724.729,87	- 3%	5.949.019,65
2009	188.726.046,23	5 %	203.021.832,34	17 %	- 14.295.786,11
2010	200.031.928,32	6 %	199.992.295,13	-1,5 %	39.633,19



Chapitre 3 : Analyse économique du service ordinaire

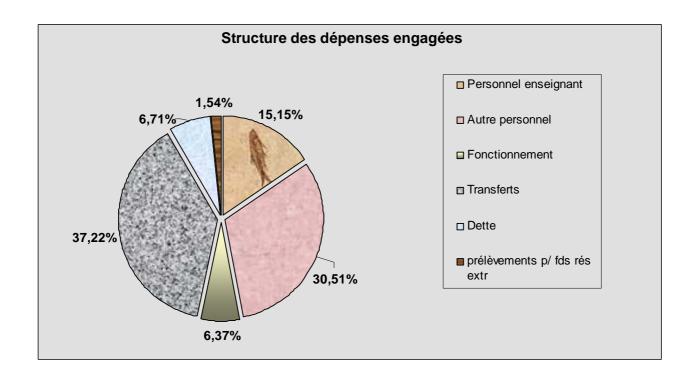
I.: Le service ordinaire de l'exercice propre

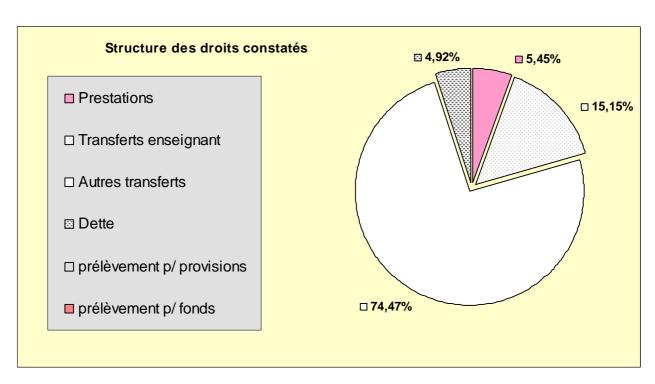
Concernant le service ordinaire, il faut remarquer qu'une part des dépenses et des recettes provient d'opérations fictives.

En effet, les rémunérations du personnel enseignant de l'enseignement communal sont supportées par la Communauté Française de Belgique. Néanmoins, la commune doit budgétiser tant en recettes qu'en dépenses aux articles adéquats des crédits correspondant exactement aux rémunérations supportées par l'Autorité Supérieure

A : Les dépenses engagées = destination des	Montants	%
moyens		
Personnel	91.327.633,03	45,67 %
Personnel enseignant subventionné	30.300.784,05	15,15 %
Personnel (hormis le personnel enseignant)	61.026.848,98	30,51 %
Frais de fonctionnement	12.740.701,15	6,37 %
Transferts	74.432.541,45	37,22 %
Dette	13.421.419,5	6,71 %
TOTAL (A)	191.922.295,13	95,96 %
Prélèvements en faveur du service ordinaire		
Prélèvement en faveur du service extraordinaire	3.070.000,00	1,54 %
Prélèvements en faveur des fonds de réserves		
Prélèvement - Provisions pour risques & charges	5.000.000,00	2,50 %
TOTAL	199.992.295,13	100,00 %

B : Les droits constatés = origine des moyens	Montants	%
Prestations	10.910.665,47	5,45 %
Transferts	179.273.237,33	89,62%
Personnel enseignant subventionné	30.300.784,05	15,15%
Transfert (hormis personnel enseignant)	148.972.453,28	74,47 %
Dette	9.848.025,52	4,92 %
TOTAL (B)	200.031.928,32	100,00 %
Prélèvements du service extraordinaire		
Prélèvements sur fonds de réserve ordinaire		
Utilisation des provisions pour risques et charges		
TOTAL	200.031.928,32	100,00 %

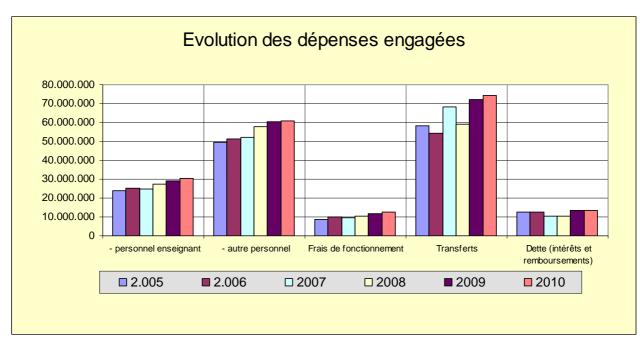




II. : L'évolution des groupes économiques

A) L'évolution des dépenses engagées

Dépenses	2005	%	2006	%	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%
Personnel												
- personnel enseignant	23.866.407	16%	25.214.231	16%	24.828.129	15%	27.501.112	17%	29.310.543	16%	30.300.784	16%
- autre personnel	49.497.733	32%	51.294.287	34%	52.207.704	31%	57.939.289	35%	60.395.427	32%	61.026.849	32%
Frais de fonctionnement	8.642.269	6%	9.840.368	6%	9.611.734	6%	10.521.774	6%	11.594.198	6%	12.740.701	7%
Transferts	58.062.213	38%	54.202.948	35%	68.427.174	41%	58.983.319	36%	72.200.162	39%	74.432.541	39%
Dette (intérêts et remboursements)	12.416.602	8%	12.520.691	8%	10.413.916	6%	10.369.341	6%	13.365.853	7%	13.421.420	7%
Total des dépenses engagées	152.485.224	100%	153.072.526	100%	165.788.656	100%	165.314.835	100%	186.866.182	100%	191.922.295	100%
% par rapport à 2000	16,16%		16,60%		26,29%		25,93%		42,35%		46,20%	



B) L'évolution des droits constatés (hors prélèvements)

Evolution des droits constatés (hors prélèvements)

	2005	%	2006	%	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%
Prestations	4.767.282	3%	5.086.641	3%	6.156.106	4%	6.579.768	4%	7.367.335	4%	10.910.665	5%
Transferts :												
Fonds	37.154.564	25%	38.264.127	23%	39.044.444	23%	40.689.570	23%	41.868.980	22%	44.022.895	22%
Impôts	55.335.051	38%	62.245.792	38%	65.371.831	38%	67.159.273	38%	76.981.452	41%	76.292.392	38%
Emprunts Etat	314.412	0%	282.932	0%	367.797	0%	216.038	0%	161.861	0%	163.942	0%
Personnel enseignant	23.866.407	16%	25.214.231	15%	24.828.129	15%	27.501.112	15%	30.300.784	16%	30.300.784	15%
Autres transferts	17.659.293	12%	25.385.425	15%	24.070.367	14%	26.076.775	15%	26.841.396	14%	28.493.224	14%
Dette	8.198.415	6%	9.325.802	6%	10.413.916	6%	10.369.341	6%	5.204.237	3%	9.848.026	5%
Total	147.295.424	100%	165.804.952	100%	170.252.590	100%	178.591.879	100%	188.726.046	100%	200.031.928	100%
évolution total (par	rapport à 2005	5):	12,57%		15,59%		21,25%		28,13%		35,80%	

